

# MESSAGE DU MINISTRE



Le Budget 2005 illustre la croissance et l'optimisme que la population manitobaine connaît. Plus de jeunes gens déménagent au Manitoba, les mises en chantier de logements augmentent, l'emploi et les investissements ont atteint des niveaux records et la croissance des recettes compte parmi les meilleures au Canada. Il ne s'agit pas là de résultats sur lesquels se reposer, mais de résultats sur lesquels il faut bâtir.

Le Budget 2005 se fonde sur quatre piliers :

- le remboursement de la dette;
- des investissements stratégiques;
- le respect de notre promesse de réduire les impôts;
- l'épargne pour notre avenir.

Le Budget 2005 est équilibré. Il maintient notre politique de responsabilité financière tout en continuant à stimuler l'économie et à faire en sorte que le Manitoba demeure fort. Il investit dans les priorités des Manitobains et Manitobaines que sont la santé, l'éducation, les routes et l'eau. Nous continuerons à maintenir les impôts et les taxes à des niveaux abordables, à rembourser la dette et à assurer notre avenir par l'épargne d'aujourd'hui.

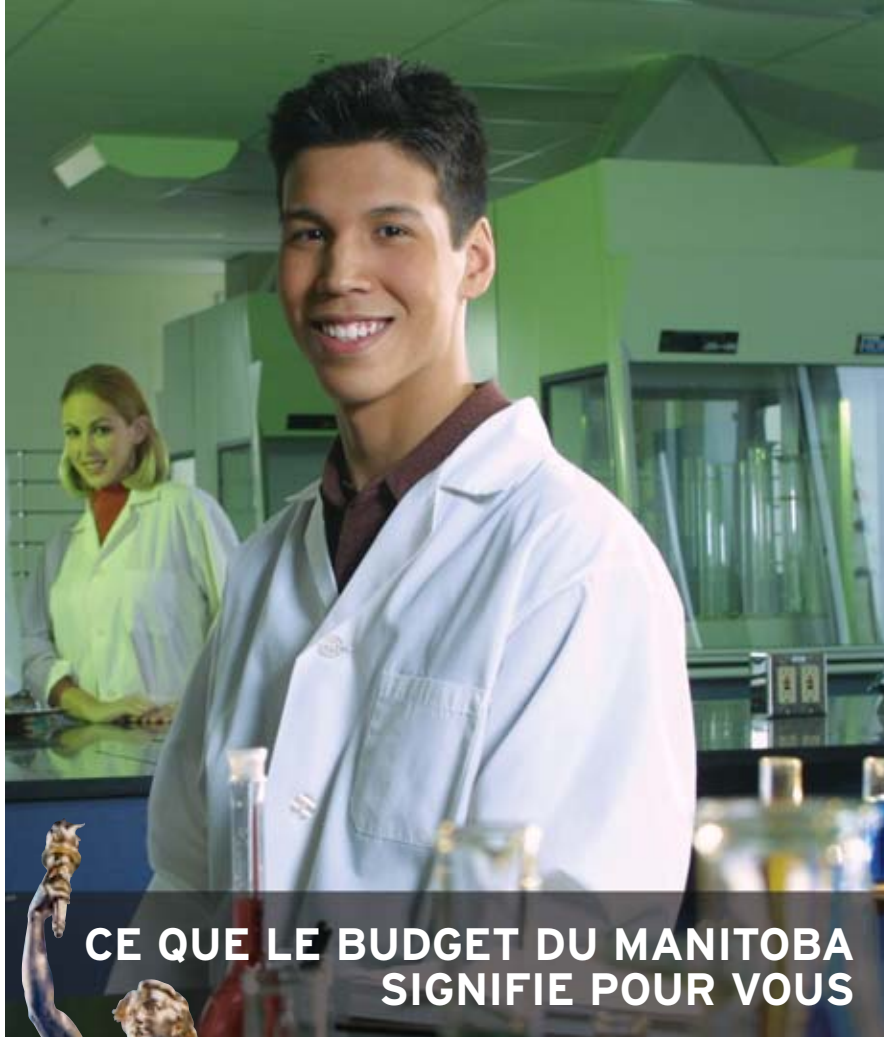
En harmonisant les priorités, en créant de nouvelles possibilités et en investissant dans l'avenir, les Manitobains et Manitobaines peuvent envisager l'avenir avec confiance et avec optimisme.

Pour en savoir plus sur le Budget 2005, consultez notre site Web : [www.manitoba.ca](http://www.manitoba.ca).

Le ministre des Finances,

*Greg Selinger*

Greg Selinger



CE QUE LE BUDGET DU MANITOBA  
SIGNIFIE POUR VOUS



BUDGET DU MANITOBA  
2005

HARMONISER LES PRIORITÉS. CRÉER DE NOUVELLES POSSIBILITÉS.  
INVESTIR DANS L'AVENIR.



Manitoba   
Bâtir l'avenir

# DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES



BÂTIR LE MANITOBA - AMÉLIORER LES RÉSEAUX  
ROUTIERS, LES SERVICES HYDRAULIQUES ET LES  
TRANSPORTS EN COMMUN COMMUNAUTAIRES

Les communautés manitobaines représentent les fondations de notre économie et de notre qualité de vie appréciable. Le Budget 2005 prévoit du financement pour la modernisation et l'amélioration de l'infrastructure dans l'ensemble du Manitoba. Ces dispositions comprennent un nouveau programme visant à remettre une portion des recettes de la taxe sur le carburant directement aux municipalités pour les installations hydrauliques, les réseaux routiers et les réseaux de transport en commun.

- Le nouveau Fonds de croissance du Manitoba investira plus de 600 millions de dollars sur cinq ans dans les réseaux locaux de routes et de transport en commun, ainsi que dans les installations hydrauliques, y compris l'équivalent de 3 cents par litre des recettes de la taxe sur le carburant.
- La première augmentation importante en 10 ans est prévue pour les transports en commun.
- Un financement provincial de 16 millions de dollars additionnels sera alloué au réseau routier, ce qui porte le total des investissements de cette année à 145 millions de dollars.
- L'aide provinciale aux municipalités manitobaines est augmentée de 8 % en moyenne.
- Les usines de traitement des eaux usées de Garson/Tyndall, de Winnipeg et de Gimli seront améliorées.
- 56 millions de dollars ont été alloués au projet d'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge, le projet d'infrastructure le plus important de l'histoire de Winnipeg.

POUR SUIVRE NOTRE ENGAGEMENT  
ENVERS LE SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ



Le Budget 2005 prévoit des fonds nouveaux et permanents pour les priorités de la population manitobaine dans le domaine des soins de santé. Le budget de cette année repose sur plusieurs principes : l'amélioration de l'accès aux soins, davantage de chirurgies, du nouveau matériel diagnostique et plus de professionnels de la santé.

- Le nombre d'opérations du genou et de la hanche sera augmenté.
- L'achat de 20 nouvelles ambulances est prévu.
- Des soins anticancéreux élargis à l'extérieur de Winnipeg permettront d'offrir aux patients un meilleur accès aux soins plus près de chez eux.
- 3,6 millions de dollars de plus vont appuyer les initiatives de la vie saine, y compris les programmes de prévention du diabète.
- 9,7 millions de dollars sont alloués à l'expansion des services de soins à domicile.
- Le budget prévoit du financement pour l'amélioration des salles d'opération ainsi que des établissements de soins de santé dans l'ensemble de la province.

CRÉER DES POSSIBILITÉS POUR LES  
JEUNES DU MANITOBA



Le Budget 2005 reconnaît l'importance des jeunes grâce à des initiatives qui les aident à se bâtir un avenir ici même, au Manitoba.

- La réduction des droits de scolarité est maintenue pour la cinquième année consécutive.
- Davantage de ressources sont prévues pour les programmes de bourses d'études et de perfectionnement et de prêts-étudiants.
- Le financement accordé aux programmes de formation technique et professionnelle et de formation en apprentissage est augmenté.
- Le budget prévoit l'augmentation du nombre de places dans la faculté de médecine et dans les programmes de formation pour les technologues en soins de santé.
- 135 millions de dollars supplémentaires sont prévus pour le financement des immobilisations des écoles publiques sur trois ans.



## DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

### LES PERSONNES D'ABORD

Le Budget 2005 prévoit du financement qui aidera les familles manitobaines à grandir et à prospérer grâce, entre autres, à de nouveaux programmes et à des programmes existants axés sur les familles - des membres les plus jeunes de nos communautés aux membres les plus âgés.

- 17 millions de dollars seront consacrés aux programmes de vie en société pour les adultes handicapés mentaux.
- Le budget prévoit de nouveaux programmes de soutien pour les parents.
- Un nouveau programme intégré d'allocations-logement permettra de rendre le logement plus abordable pour les Manitobains et Manitobaines ayant un faible revenu.
- Davantage de financement est prévu pour le secteur des arts, afin de continuer à améliorer notre qualité de vie.



### FAVORISER LA CROISSANCE DE COMMUNAUTÉS SÛRES ET EN SANTÉ

La sécurité et la santé des communautés sont une priorité pour l'ensemble de la population manitobaine. Le Budget 2005 prévoit le financement d'une variété de programmes qui favoriseront le développement de nos communautés.

- 40 policiers supplémentaires exerceront à Winnipeg, à Brandon et dans les régions rurales et du nord du Manitoba.
- Le fructueux programme Lighthouse sera élargi pour le bénéfice des jeunes Manitobains.
- De nouvelles ressources seront consacrées à la protection de la population manitobaine contre les prédateurs sexuels et les délinquants dangereux.
- De nouvelles ressources sont prévues pour les programmes de lutte contre la violence familiale.
- Une nouvelle stratégie sera mise en œuvre pour lutter contre la fabrication de drogues illicites.



### PROTÉGER NOTRE EAU DOUCE ET GÉRER LES ZONES NATURELLES

Notre province est dotée d'une abondance d'eau douce et de zones naturelles. Le Budget 2005 poursuit l'engagement que nous avons pris de protéger nos ressources hydriques et naturelles, maintenant et dans l'avenir.

- Le financement alloué au ministère de la Gestion des ressources hydriques, qui est le seul ministère de ce genre au Canada, est accru.
- 1,1 million de dollars seront consacrés à des initiatives de protection de la qualité de l'eau.
- Le budget prévoit des fonds pour l'amélioration des parcs et la création de nouveaux parcs.
- Le gouvernement prévoit d'appuyer les mesures de nettoyage et de protection du lac Winnipeg.
- Davantage de soutien sera consacré à une gestion durable des forêts.
- Le budget prévoit une stratégie écologique de lutte contre le changement climatique, et de protection des ressources hydriques et des zones naturelles.

## RÉDUIRE LES IMPÔTS ET LES TAXES

Le Budget 2005 poursuit notre engagement de continuer les réductions d'impôts et de taxes, qui ont permis à la population du Manitoba de réaliser un total de 391 millions de dollars par an d'économies d'impôts sur le revenu et d'impôt foncier depuis 1999.

- Les Manitobains et Manitobaines économiseront 80 millions de dollars de plus par an grâce à de nouvelles réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt foncier.
- Les nouvelles réductions de l'impôt foncier permettront à une famille typique propriétaire d'une maison de 125 000 dollars d'économiser environ 120 dollars. Les économies réalisées grâce aux réductions des six dernières années s'élèvent à 1 425 \$.
- Le crédit de taxes scolaires pour les propriétaires de terres agricoles a été augmenté, passant de 33 % en 2004 à 50 % en 2005, ce qui permettra aux agriculteurs manitobains d'épargner 20 millions de dollars par an.
- Les taxes et impôts des sociétés seront réduits de 54 millions de dollars supplémentaires. Le taux général d'impôt sur les bénéfices des sociétés baissera à 14,5 % en 2006 et le taux d'imposition des petites entreprises baissera à 4,5 % la même année.



## REMBOURSER LA DETTE ET ÉQUILIBRER LE BUDGET

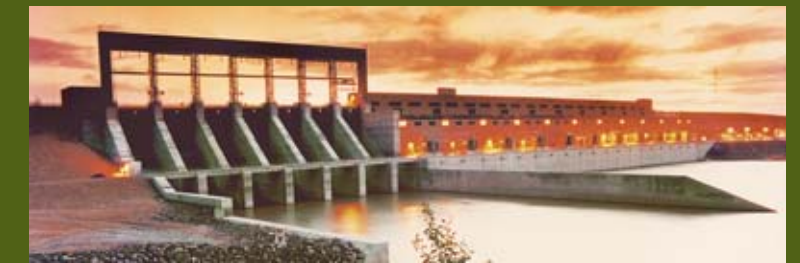
Le Budget 2005 investit dans l'avenir en rendant notre gouvernement abordable aujourd'hui.

- Le Budget 2005 respecte les mesures législatives se rapportant à l'équilibre budgétaire et les états financiers sommaires.
- Le versement prévu pour le remboursement de la dette est augmenté, passant de 96 millions de dollars l'année dernière à 110 millions cette année.
- Les dépenses par habitant demeurent au deuxième rang des dépenses les plus basses au Canada.
- La réduction volontaire de la semaine de travail dans la fonction publique a permis d'épargner 2,4 millions de dollars en 2004.

## ÉPARGNER POUR L'AVENIR

Le budget de cette année prévoit un des dépôts les plus importants jamais réalisés dans le compte d'épargne de la Province.

- 314 millions de dollars seront déposés dans le Fonds de stabilisation des recettes.
- Pour la deuxième année consécutive, aucun prélèvement du Fonds de stabilisation des recettes n'est prévu.
- Le budget consacre 110 millions de dollars au remboursement de la dette et à la réduction de l'obligation découlant des régimes de retraite, ce qui porte à 594 millions le total des versements effectués depuis l'exercice 1999-2000.



## INVESTIR DANS NOTRE ÉCONOMIE ET GARDER LE MANITOBA COMPÉTITIF

Grâce à des investissements et à des réductions fiscales stratégiques, le Budget 2005 appuie l'économie croissante du Manitoba et aide à maintenir son avantage concurrentiel. Davantage de jeunes gens viennent s'installer au Manitoba, avec un résultat net de migration de plus de 1 100 en 2004.

- Le nombre d'emplois s'est accru de 7 200 par année en moyenne depuis 1999.
- Nous bâtissons l'économie manitobaine en développant nos ressources d'énergie propre : l'hydro-électricité et l'énergie éolienne.
- Le Budget prévoit du soutien pour la recherche et l'innovation, soit un million de dollars pour l'Institut de recherche clinique I.H. Asper et un million de dollars pour la commercialisation de la biotechnologie.
- Le mandat du Fonds de recherche et d'innovation du Manitoba est prolongé jusqu'en 2010.
- Le crédit d'impôt pour la recherche et le développement est augmenté.
- Les programmes d'établissement seront élargis afin d'aider la Province à atteindre son objectif, soit l'établissement de 10 000 nouveaux immigrants.
- La Province continuera à travailler avec le Conseil consultatif économique du premier ministre sur la mise en œuvre des sept points clés du Plan stratégique de croissance économique du Manitoba.